

Vieux-Carré et Vieux-Québec : vestiges urbains de l'Amérique française?

Dean R. Louder

Volume 23, numéro 59, 1979

Le Québec et l'Amérique française : 2- La Louisiane

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021439ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021439ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Louder, D. R. (1979). Vieux-Carré et Vieux-Québec : vestiges urbains de l'Amérique française? *Cahiers de géographie du Québec*, 23(59), 303–316.
<https://doi.org/10.7202/021439ar>

Résumé de l'article

L'établissement de la ville de Québec en 1608 contribua directement à la fondation de la Nouvelle-Orléans un siècle plus tard. Elles devinrent toutes deux, les principaux centres de vastes hinterlands avant de céder le pas à des villes mieux situées par rapport à la technologie du moment. À mesure que leur importance relative diminuait, leurs quartiers historiques, le Vieux-Carré et le Vieux-Québec, furent de plus en plus délaissés. Aujourd'hui, soucieux de la conservation du patrimoine, on cherche à faire revivre ces vestiges urbains de l'Amérique française. Les résultats ne sont pas toujours très heureux. Le Vieux-Québec demeure le symbole d'un passé, d'un présent et d'une culture vivante, mais pour combien de temps? Le Vieux-Carré constitue un bel exemple de l'appropriation de la culture pour des fins commerciales.

VIEUX-CARRÉ ET VIEUX QUÉBEC : VESTIGES URBAINS DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

par

Dean R. LOUDER

Département de Géographie, université Laval, Québec, G1K 7P4

RÉSUMÉ

L'établissement de la ville de Québec en 1608 contribua directement à la fondation de la Nouvelle-Orléans un siècle plus tard. Elles devinrent toutes deux, les principaux centres de vastes hinterlands avant de céder le pas à des villes mieux situées par rapport à la technologie du moment. À mesure que leur importance relative diminuait, leurs quartiers historiques, le Vieux-Carré et le Vieux-Québec, furent de plus en plus délaissés. Aujourd'hui, soucieux de la conservation du patrimoine, on cherche à faire revivre ces vestiges urbains de l'Amérique française. Les résultats ne sont pas toujours très heureux. Le Vieux-Québec demeure le symbole d'un passé, d'un présent et d'une culture vivante, mais pour combien de temps? Le Vieux-Carré constitue un bel exemple de l'appropriation de la culture pour des fins commerciales.

MOTS-CLÉS : Vieux-Carré, Vieux-Québec, Amérique française, rénovation urbaine.

ABSTRACT

LOUDER, DEAN R. : Vieux-Carré and Vieux-Québec : Urban Vestiges of French America.

The founding of Québec in 1608 contributed directly to the future establishment and colonisation of New Orleans. Both became major centres of their respective hinterlands before yielding their position to cities enjoying a more favored position relative to the technology of the day. As their importance diminished, the old historic districts of Vieux-Carré and Vieux-Québec were allowed to waste away. Interest in renewing historical landscapes of the past resulted in major transformations of these urban vestiges of French America, not all of which are successful. Vieux-Québec remains a symbol of the past and present and of a living culture, but for how long? Vieux-Carré provides an excellent example of the appropriation of culture for commercial ends.

KEY WORDS: Vieux-Carré, Vieux-Québec, French America, urban renovation.

*
* *
*

Pour un Québécois, se trouver à 3000 km de chez lui sur des rues portant les noms de Chartres, Bourbon, Esplanade, des Ursulines et des Remparts est une expérience émouvante (figure 1). Son ravissement risque cependant de devenir désarroi lorsqu'il entendra les gens dans la rue "vociférer", avec un fort accent américain, ces doux noms français : Char-ters, Bur-bun, Esplan-aid, Ram-parts et St. Peter ! L'orgueil de ce Québécois, tout comme son oreille d'ailleurs, sera piqué à vif. Il se trouve à la Nouvelle-Orléans, dans le Vieux-Carré, la vieille ville française située au-dessous du niveau d'un Mississippi qu'il ne peut apercevoir, caché qu'il est par des levées alluviales et artificielles. Il vient de Québec, peut-être du Vieux-Québec, le berceau de la civilisation française en Amérique, une cité vieille de 370 ans, construite à trois niveaux autour et sur un promontoire rocheux qui s'élève à 125m au-dessus du Saint-Laurent (figure 2). Dans ces deux vieilles cités (Vieux-Carré et Vieux-Québec) qui ne forment plus aujourd'hui que de petits quartiers submergés dans de grandes agglomérations, se trouve une substance physique et spirituelle qui leur accorde un charme et une splendeur rappelant les grands explorateurs français d'autrefois et l'existence d'une Amérique française s'étendant, en amont, sur les rives du Saint-Laurent, depuis le golfe jusqu'à Montréal, puis à travers la vallée de l'Ouataouais jusqu'aux Grands Lacs, et de là, au Golfe du Mexique en passant par la vallée du Mississippi.

Depuis quelques années la singularité de ces villes *intra-muros* est devenue un objet vendable, nécessitant de ce fait l'intervention publique afin de freiner les projets parfois trop ambitieux des promoteurs. On peut discuter longuement sur l'efficacité de ce freinage. On se demande d'ailleurs aujourd'hui jusqu'à quel point le Vieux-Carré et le Vieux-Québec sont des vestiges urbains authentiques de l'Amérique française ?

PARALLÈLES HISTORIQUES

La fondation de la ville de Québec précède de plus d'un siècle celle de la Nouvelle-Orléans. Champlain établit sa première *abitation* au pied du Cap-aux-Diamants en 1608, soixante-dix ans après le terrible séjour hivernal de Jacques Cartier à Stadacona¹. De façon très directe, l'établissement de Québec contribua à la fondation et à la colonisation éventuelle de la Nouvelle-Orléans, car ce sont les Canadiens Iberville et Bienville, fils de Charles Lemoyne, sieur de Longueuil, qui assurèrent une permanence française en Louisiane. C'est Bienville, agissant sous les ordres de John Law et de la Compagnie de l'Ouest, qui établit, en 1718, à trente lieues en amont du Golfe du Mexique, un village qui portera le nom du régent français, Philippe d'Orléans. Il en sera, par intermittence, gouverneur pendant vingt-cinq ans².

Très tôt l'on assiste à un développement morcelé de Québec. L'un des premiers à se laisser convaincre par Champlain à s'établir à Québec, Louis Hébert, s'implante sur les hauteurs du Cap-aux-Diamants en 1617, établissant ainsi un point d'appui de ce qui deviendra la « haute-ville ». En 1620 on commence à construire le fort Saint-Louis, au sommet de la falaise, afin de mettre la nouvelle ville à l'abri des attaques. Mais cela ne sert pas à grand-chose, car en 1629 les frères Kirke, aventuriers anglais, s'emparent de vingt vaisseaux français au large de Québec, et obligent Champlain à capituler. À peine trente Français demeurèrent à Québec durant les trois années d'occupation anglaise. Le traité de paix signé en Europe en 1632 rendit Québec aux Français. Parmi les voyageurs qui accompagnaient Champlain à son retour se trouvent des Jésuites. Ces derniers établissent un collège dans la haute ville, à proximité du fort Saint-Louis. Champlain meurt en 1635. Son successeur, De Montigny, après avoir rebâti en pierres les fortifications Saint-Louis,

s'inquiète de la croissance morcelée et déréglée de Québec et ordonne que tout se fasse dorénavant sans confusion :

On a tiré les alignements d'une ville afin que tout ce qu'on bâtit dorénavant soit en bon ordre³.

Contrairement à Québec, la Nouvelle-Orléans est une ville initialement planifiée. Les ingénieurs français l'arpentent en quadrilatères symétriques ayant un carré central faisant face au fleuve (figures 1 et 3). Cette parcellisation demeura tant et aussi longtemps que l'accroissement de la population put se répartir à l'intérieur de ce cadre géométrique. Ce n'est que vers 1800 que cet accroissement déborda l'emplacement initial du Vieux-Carré⁴. Déjà, le style architectural dominant du quartier n'était plus français, mais espagnol (figure 3); la Nouvelle-Orléans appartenait à l'Espagne depuis trois décennies, avant de passer finalement aux mains des Américains en 1803. Durant la période espagnole, deux incendies majeurs détruisirent les témoins architecturaux de l'époque française. La reconstruction se fit bien sûr selon des modèles espagnols.

Québec, aussi bien que la Nouvelle-Orléans, ne peut se vanter inconditionnellement d'une architecture d'origine française. Elle est plutôt d'inspiration anglaise reflétant en cela la reconstruction d'édifices endommagés durant le siège de 1759 — une reconstruction qui, dix-huit ans après la Conquête, est jugée peu harmonieuse et désorganisée par certains Français (figure 3) :

C'est la liberté anglaise... autrefois le bon ordre et l'harmonie régnaient en cette province, maintenant un quart de la ville de Québec est bâti en bois; ces maisons non seulement défigurent la ville mais en cas d'incendie, sont très dangereuses⁵.

Les principales transformations effectuées par les Anglais à Québec eurent comme résultat l'émergence d'une opposition devenue presque mythique : *haute-ville*, *basse-ville*. Cette opposition traduit non seulement les aspects topographiques de la ville, mais aussi sa structure sociale et ethnique : la population anglaise, et par définition plus riche, occupant en général la haute-ville.

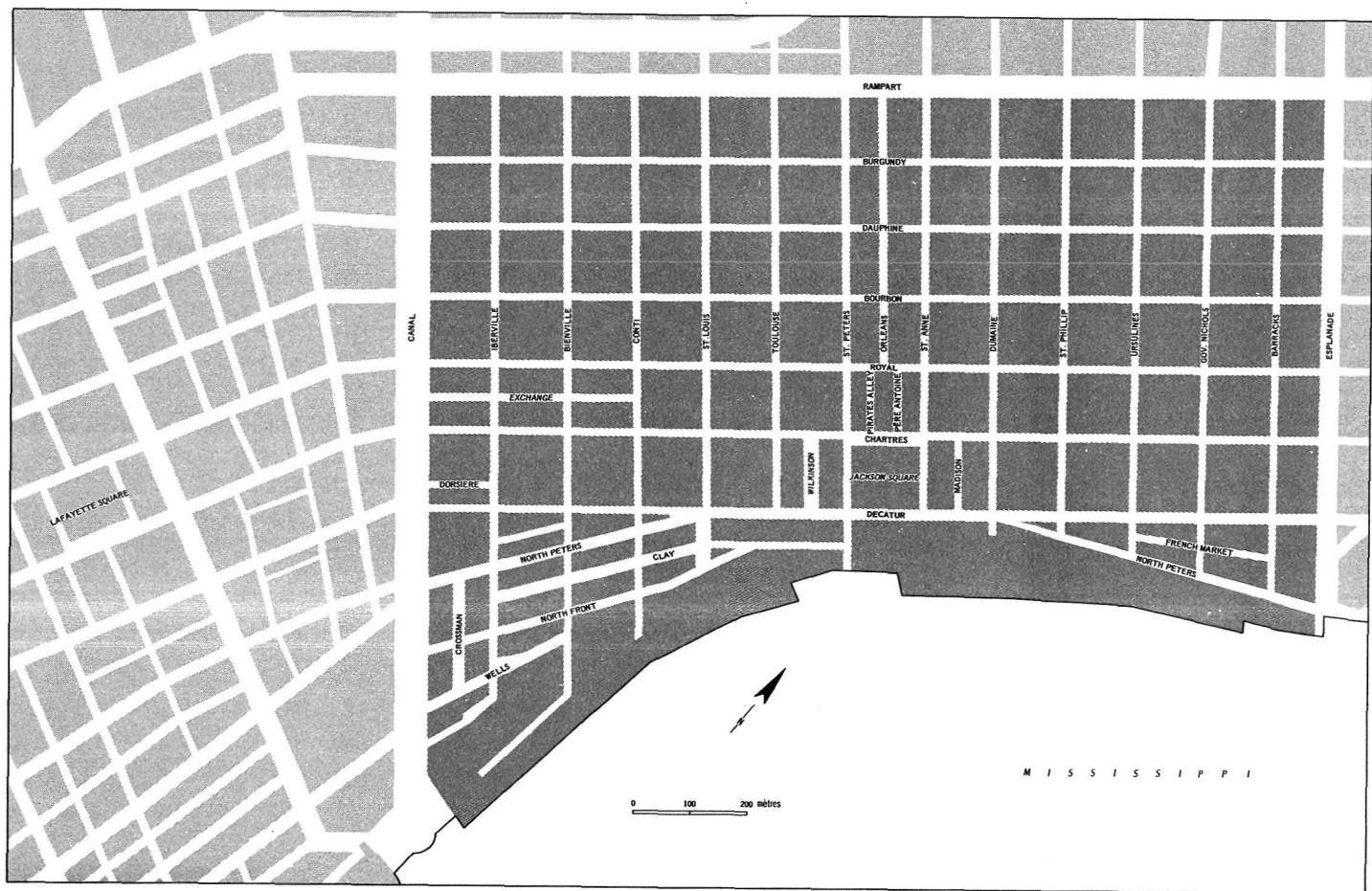
Cependant, cette opposition ethnique a eu une importance moins considérable à Québec qu'à la Nouvelle-Orléans. À partir de l'achat par les Américains de la Louisiane, on assista à un véritable sectionnement ethnique de la ville. La rue Canal devint la ligne de partage (*neutral ground*) entre la vieille Nouvelle-Orléans créole et la nouvelle ville américaine se construisant à l'amont et à côté de sa soeur aînée. Les rues traversant Canal changent de noms une fois atteint le secteur américain. Les Américains aménagèrent Lafayette Square, l'équivalent de la vieille Place d'Armes du vieux quartier et, de plus, creusèrent un nouveau canal du Lac Ponchartrain à leur nouvelle ville. On y donna la réplique à tous les aménagements et services existant déjà dans l'ancienne cité.

En 1836, trois municipalités distinctes existent côte à côte : Faubourg St. Mary à forte dominance américaine, Nouvelle-Orléans, la ville originale, et Faubourg Marigny à caractère créole et étranger, peuplé surtout d'immigrants de diverses origines⁶.

Au début du dix-neuvième siècle, le recul de la frontière américaine suscitait d'énormes transformations économiques et géographiques qui firent de l'embouchure du Mississippi un endroit stratégique. Le Président d'alors, Thomas Jefferson, décrit ainsi la situation :

There is on the globe one single spot, the possession of which is our natural and habitual enemy—it is New Orleans, through which the produce of 3/8 of our territory must pass to market...⁷.

Figure 1



LE VIEUX - QUÉBEC

Figure 2



VIEUX-CARRÉ ET VIEUX-QUÉBEC...

Figure 3

LE VIEUX CARRÉ



Cathédrale Saint-Louis

LE VIEUX QUÉBEC



Cathédrale Notre-Dame-de-Québec



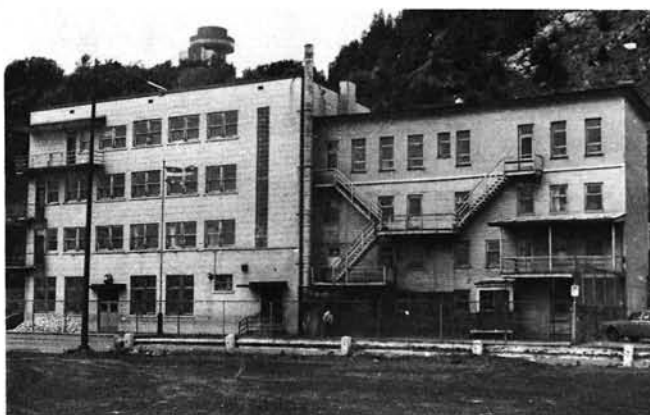
Architecture de style espagnol



Architecture de style anglais



École primaire Mc Donogh



École Notre-Dame-de-la-Garde

En 1803 la Nouvelle-Orléans devient officiellement ville américaine et son importance commence à croître en conséquence. Contrôlant l'accès au Mississippi et à ses affluents, elle est la ville-reine du Sud et la rivale des grandes villes portuaires de l'Est. Mais avec la guerre de Sécession, cet âge d'or prend fin. Beaucoup de Néo-Orléanais attribueront ce déclin et la stagnation qui s'en suivit à la présence impitoyable et répressive des forces armées du Nord durant la presque totalité du conflit. Or, il n'en est rien ! L'effondrement de la position relative de la Nouvelle-Orléans parmi les villes américaines s'explique par les changements technologiques survenus dans le domaine du transport : le train remplaçant le bateau à vapeur. Les centres ferroviaires de Chicago et Saint-Louis enlèvent de la Nouvelle-Orléans une vaste portion de son hinterland.

Compte tenu du poids écrasant de Montréal dans le système urbain québécois d'aujourd'hui, on tend souvent à passer sous silence l'importance que joua la Vieille Capitale au siècle dernier. De ces deux villes, Québec fut la plus grande et la plus importante jusqu'aux années 1830. Tout comme ce fut le cas pour la Nouvelle-Orléans, la prédominance de Québec était liée au transport maritime. Aussi, lorsque l'on dragua le chenal du lac Saint-Pierre, permettant le passage des gros bateaux à vapeur jusqu'à Montréal, sa position devint précaire. Son destin de ville de deuxième ordre fut d'autant plus assuré lorsque la voie ferrée reliant Montréal à Halifax la contourna⁸. Sa situation s'aggrava encore, du moins dans l'immédiat, lorsqu'elle perdit bon nombre de ses fonctions politiques : le centre du gouvernement se déplaçant vers l'ouest, à Montréal, puis à Kingston et finalement à Ottawa en 1867. À mesure que l'importance relative de Québec diminuait, elle vit fondre sa population anglophone qui constituait sa classe bourgeoise. D'une situation d'égalité numérique entre francophones et anglophones en 1850, Québec évolue rapidement vers une prédominance francophone, qui fait d'elle la plus grande ville homogène, sur le plan culturel, de toute l'Amérique du Nord⁹.

PARALLÈLES ACTUELS

Dans les années qui suivirent les "âges d'or" respectifs de Québec et de la Nouvelle-Orléans, l'importance relative de leurs arrondissements historiques, par rapport aux autres quartiers, diminua. Dans le cas de la Nouvelle-Orléans, les Américains furent trop occupés à développer leur nouvelle ville à l'amont du Faubourg St. Mary pour se soucier de la vieille ville européenne¹⁰. Les Créoles, eux, quittèrent petit à petit le Vieux-Carré, qui devint extrêmement hétérogène sur le plan social et ethnique. La qualité des édifices comme la qualité de la vie s'y dégradèrent.

À Québec, on assiste également à un effondrement du vieux quartier. La population déborde les murailles et s'installe le long des principales artères rayonnant à partir de la vieille ville. L'emplacement du centre commercial ne fut guère stable; il se déplaça de la rue St-Paul à l'intersection de Charest et de la Couronne, avant de se fixer au carré d'Youville. Dix incendies majeurs ternirent aussi l'image autrefois brillante du Vieux-Québec.

En même temps certains de ses édifices et de ses structures les plus remarquables furent démolis : les anciens édifices du parlement, les portes de la ville, le collège des Jésuites et le fort Saint-Louis. Au début du vingtième siècle un événement de mauvais présage se produisit : la construction sur le site de l'ancien fort Saint-Louis d'un grand hôtel, le Château Frontenac, devenu depuis, le symbole le plus reconnu de la ville de Champlain (photo 1). Avec cet événement, la commercialisation du Vieux-Québec s'amorçait !

Photo 1



Photo 2



Progressivement, au vingtième siècle, et surtout depuis une trentaine d'années, on s'intéresse de nouveau à ces centres historiques. À l'étonnement de tous, on se rend compte que les structures physiques de ces centres ont admirablement bien résisté à l'usure du temps et à la passivité des gens. En 1970, par exemple, pas moins de soixante-dix-huit pourcent (78%) des structures du Vieux-Carré se maintenaient en bon état ou n'avaient besoin que de réparations mineures. Celles du Vieux-Québec atteignaient les 55%¹¹. Les deux zones, de dimensions plus ou moins égales, présentaient des caractéristiques légèrement différentes quant à l'utilisation du sol (tableau 1)¹². Le peu d'espace affecté au stationnement dans le Vieux-Carré, par rapport au taux relativement élevé d'occupation résidentielle permanente ou temporaire, différencie celui-ci du Vieux-Québec, où l'on trouve moins d'hébergement disponible aux touristes et moins d'espace consacré à la fonction résidentielle. L'on y accorde par contre une quantité d'espaces disproportionnée à l'automobile. Dans le Vieux-Québec, une partie considérable de l'espace est vouée aux fonctions publiques ou parapubliques, tandis qu'au Vieux-Carré, l'espace industriel y est plus important.

Les énoncés publics des hommes politiques à l'égard du Vieux-Carré et du Vieux-Québec se ressemblent fortement :

The main objective of exercising control in the Vieux-Carré is to continue it as a living functioning community¹³.

À ceci s'ajoute :

There should be no attempt to turn back the clock, to create the life and environment of a past era¹⁴.

Tableau 1

Quelques caractéristiques de l'utilisation du sol dans le Vieux-Carré et le Vieux-Québec, 1970

	<i>Vieux-Québec</i>	<i>Vieux-Carré</i>
Superficie totale	290.3 acres	258.5 acres
Commerciale	5.5%	7.9%
Résidentielle	5.5%	29.0%
Résidentielle et commerciale	5.5%	7.0%
Industrie, entrepôts, quais, voies ferrées	14.5%	23.0%
Rues	15.0%	13.0%
Stationnement	20.0%	5.0%
Emploi public et parapublic	28.0%	8.0%
Nombre de chambres d'hôtel de première classe	1,000	2,000

Source : *Concept général de réaménagement du Vieux-Québec*, 1970.

Autrement dit : « Nous ne voulons pas d'un Williamsburg ou d'un Sturbridge Village ».

À Québec, on affirme que... « l'objectif principal de toute planification du Vieux-Québec devrait être d'y maintenir la diversité traditionnelle des fonctions résidentielle, commerciale et administrative, et d'y établir l'équilibre rompu depuis quelques années au profit des commerce »¹⁵.

Tandis que ces expressions de bonne foi se font entendre par le truchement des journaux, de la radio et de la télévision, la population des deux quartiers historiques diminue toujours et la diversité sociale et économique disparaît. Ceci résulte, en grande partie,

des augmentations dramatiques des prix du logement engendrées par les pressions économiques et la spéculation foncière (tableau 2). L'inflation des prix du loyer rendant inaccessibles ces quartiers aux personnes à revenu modeste est autant la séquelle des actions des pouvoirs publics que celles du secteur privé.

Tableau 2
Population, Vieux-Québec et Vieux-Carré

Année	Vieux-Carré	Vieux-Québec
1950	10,556	—
1960/61	8,507	10,252
1966	—	8,898
1970/71	5,857	7,500
1976 (est.)	5,000	5,000

Source : *Recensement des États-Unis*, 1960, 1970.
Recensement du Canada, 1961, 1971.
Le Devoir, 23 janvier 1978.

L'absence presque complète d'écoles publiques dans les deux quartiers témoigne de la faiblesse du nombre de familles avec enfants qui pourraient y assurer une certaine stabilité démographique. Faute d'une clientèle scolaire suffisante, la seule école publique encore existante à proximité du Vieux-Québec est menacée de fermeture à plus ou moins brève échéance (figure 3). Dans le Vieux-Carré, l'école McDonogh semble bien fonctionner; elle projette une image positive sur le quartier (figure 3). Mais il faut comprendre que la plupart des élèves n'appartiennent pas à ce quartier. À la Nouvelle-Orléans, les enfants fréquentent l'école de leur choix — ou celui de leurs parents — peu importe sa localisation !

Selon les nombreux écrits sur la rénovation de ces grands arrondissements historiques de l'Amérique française, il existerait deux caractéristiques devant y être préservées : *l'authenticité* et *la diversité*. Or, lorsque l'on demande aux touristes — à ceux-là mêmes pour qui en réalité ces rénovations sont effectuées — ce qu'ils trouvent d'authentique et de différent, ils répondent ne rien y voir d'authentique et ne guère s'intéresser à la diversité¹⁶. Ils déclarent même que ce qu'ils voient est artificiel ! Sans une population sédentaire et bien vivante, comment pourrait-il en être autrement ? Le propos plaintif d'un visiteur quittant Place Royale (photo 2), site du premier peuplement et d'une des vieilles églises (1685) de la Nouvelle-France et site de cette rénovation où le gouvernement fédéral investit \$25 000 000, en dit long : « Where are they ? We came to be with them, but they are gone ! »¹⁷. Oui, ils sont partis ! Ce projet de rénovation urbaine transforma un quartier viable, de classe moins bien nantie, en objet historique..., en musée.

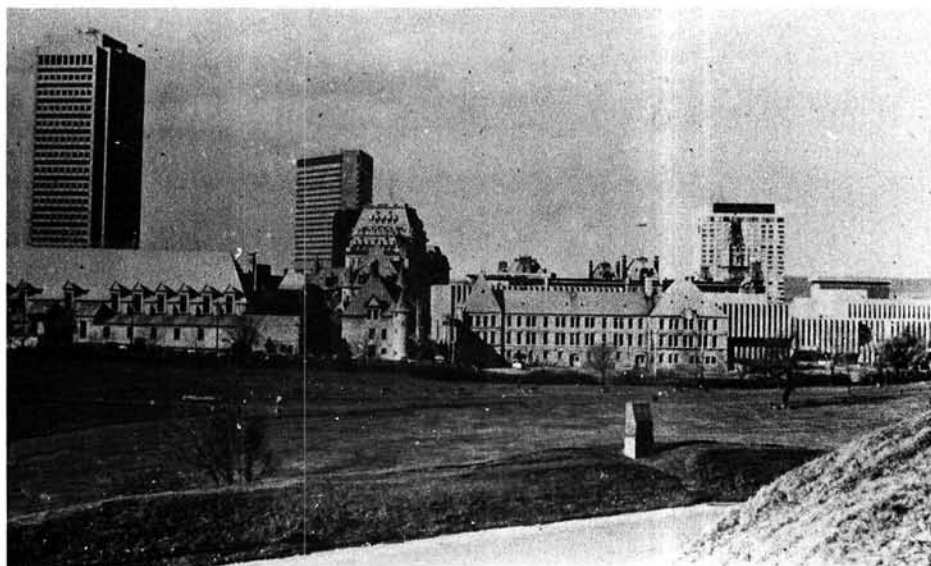
L'impact monétaire des quartiers historiques sur l'économie urbaine en termes de revenus touristiques est indéniable. Leur impact sur les quartiers avoisinants est aussi à remarquer. À cet effet, Lewis détaille la « texasisation » du centre-ville de la Nouvelle-Orléans (photo 3)¹⁸. Il serait facile de parler de l'« américanisation » ou de l'hiltonisation de la ville de Québec (photo 4).

Peut-être que ce transfert géographique et culturel des valeurs est un produit de l'époque où nous vivons. La *dépossession culturelle* est monnaie courante. Les valeurs économiques priment sur les valeurs culturelles. Mais le Vieux-Carré et le Vieux-Québec demeurent quand même des objets d'affection pour certains.

Photo 3



Photo 4



VALEURS CULTURELLES

Des études récentes montrent qu'il y a un écart important entre la façon dont les gens perçoivent ces quartiers historiques et les sentiments qu'ils peuvent y ressentir. En juin 1977, une enquête fut effectuée auprès de 638 piétons de la rue Bourbon, afin de connaître les motifs de leur présence sur cette rue¹⁹. Parmi ces enquêtés, se trouvaient des résidents du Vieux-Carré, des habitants de divers autres quartiers de la Nouvelle-Orléans et des gens de l'extérieur. De façon générale les répondants citent trois raisons expliquant leur présence sur la rue Bourbon : (1) se balader, (2) écouter du jazz et (3) manger à de bons restaurants. Les principales conclusions de l'étude sont que (1) la rue Bourbon jouit d'une renommée et d'une popularité nationales, (2) les Néo-Orléanais sont beaucoup plus sévères dans leurs critiques du Vieux-Carré que les visiteurs de l'extérieur, (3) en général, les gens viennent ici pour musarder et observer et (4) les rues et trottoirs sont malpropres et les boîtes de nuit minables. Les réponses les plus typiques à la question posée sur la sensation ressentie sur la rue Bourbon sont des plus intéressantes : « It turns me on » ou « It makes me feel good ». Ce n'est sûrement pas ainsi qu'un catholique ou un musulman s'exprimerait à l'occasion d'une visite à Rome ou à la Mecque. Or, un sondage effectué il y a trois ans à Québec révèle que, pour plusieurs, le Vieux-Québec est justement ce genre de lieu d'attachement profond, surtout pour les Montréalais dont beaucoup font un pèlerinage annuel à Québec pour poser le pied sur le « sol sacré »²⁰. Pour certains une telle visite constitue un retour aux sources; pour d'autres... « On est comme des Juifs qui visitent Jérusalem ! ». Ces sentiments de respect et d'amour ne se limitent pas aux Canadiens français pour qui la ville de Québec représente la plénitude de leur enracinement en sol nord américain. Les touristes, principalement les Canadiens anglais, y ressentent aussi quelque chose de particulier. Tout visiteur semble d'accord pour dire que le Vieux-Québec est « l'espace d'un temps », tandis que l'impression retenue après une visite du Vieux-Carré est que c'est là « l'espace pour avoir du bon temps... ». Ce n'est pas tout à fait la même chose !

Les Néo-Orléanais de l'extérieur du Vieux-Carré ont une vision bien différente de celle des Québécois (extra-muros) de leur vieux quartier respectif. Pour les premiers, ce n'est surtout pas un sentiment de tendresse qu'ils conservent à l'endroit du Vieux-Carré. Au contraire, il en est un d'hostilité, et parfois de peur. Dans le cas du Vieux-Québec, on a l'impression qu'une « petite marche » ou « un verre » pris dans le quartier pourraient bien avoir des effets thérapeutiques.

Un troisième sondage s'adressant plus précisément aux résidents du Vieux-Carré fut récemment effectué²¹. Il visait à exploiter cinq thèmes : (1) réseaux sociaux à l'intérieur et à l'extérieur du Vieux-Carré; (2) connaissances géographiques et historiques du quartier français et de ses rues et monuments; (3) sentiments des résidents à l'égard des touristes; (4) reconnaissance de l'évolution du quartier et attitude vis-à-vis des politiques régissant non seulement l'aménagement mais aussi la vie du quartier et (5) caractéristiques des résidents eux-mêmes. L'enquête révèle en premier lieu que beaucoup de résidents du Vieux-Carré nourrissent des sentiments personnels assez profonds vis-à-vis de leur voisinage qu'ils assimilent à une sorte de village. La presque totalité de leurs activités s'y déroulent et là ils y trouvent la plupart des services requis. Ils ne quittent que rarement leur quartier ! D'autres jouissent de l'anonymat que ce quartier leur assure. Certains adorent le milieu historico-culturel sans toutefois être en mesure d'en définir le contenu. Étant pour la plupart des locataires, les résidents n'ont guère de sentiment d'appartenance. Tous se rendent compte que la préservation et l'aménagement ne sont pas faits pour eux, mais plutôt pour le visiteur occasionnel : le *French Quarter* n'est *jamais* à eux. Il faut

toujours le partager. Dans le Vieux-Québec, il y a au moins l'hiver. Au moment où la température baisse et que la neige tombe, le Vieux-Québec revient aux Québécois.

CONCLUSION

Certes, le Vieux-Québec et le Vieux-Carré sont des endroits sans pareils. Constituent-ils des vestiges urbains de l'Amérique française ? En dépit de toute la rhétorique d'un « Disneyland nordique », on peut répondre dans l'affirmative pour le Vieux-Québec. Pour l'instant il est le symbole d'un passé, d'un présent et d'une culture vivante. Bien sûr, il existe des cancers au sein du Vieux-Québec, dont Place Royale, un artefact rappelant le passé mais ne le symbolisant guère et encore moins le présent. Ce diagnostic est encore plus précis pour le Vieux-Carré ! Ce qui se passe à Place Royale et un peu partout dans les rues et ruelles les plus fréquentées du Vieux-Carré constitue l'appropriation de la culture pour des fins commerciales. L'utilisation des formes culturelles vidées de tout rapport organique avec leur contenu est non seulement absurde, mais elle entraîne l'aliénation. Aux yeux de plusieurs, le *French Quarter* est aussi français que Ronald McDonald !

NOTES

¹ Endroit à Québec où la rivière Saint-Charles se jette dans le Saint-Laurent, situé dans le quartier actuel de Limoilou.

² DUFOUR, C.L. (1967). *Ten Flags in the Wind*. New York, Harper and Row, p. 78.

³ Père Lejeune, cité in Abbé Auguste GOSSELIN (1904). *Jean Bourdon*, Québec, Dussault et Proulx, p. 63.

⁴ LEWIS, P.F. (1976). *New Orleans: the Making of an Urban Landscape*, Cambridge, Ballinger Publishing Co., p. 32.

⁵ François Duquet, cité in Antonio DROLET (1962). *La ville de Québec, Histoire municipale*, Cahier d'histoire n° 17, La Société historique de Québec, p. 27.

⁶ LEWIS, *op. cit.*, pp. 37-39.

⁷ DUFOUR, *op. cit.*, pp. 122-123.

⁸ BEAUREGARD, L. (ed.) (1979) *Le Canada : interprétation géographique*, Toronto, Methuen, pp. 341-346.

⁹ LOUDER, D. et VILLENEUVE, P. (1977). « Orthogenetic Cities : Québec and Salt Lake », texte inédit présenté au 73^e congrès annuel de l'Association des Géographes américains.

¹⁰ LEWIS, *op. cit.*, pp. 89-90.

¹¹ _____ (juin 1968). « Will success Spoil the Vieux-Carré ? » *Architectural Forum*, p. 81.

¹² Les données du tableau 1 ont au moins neuf ans. Tous ces chiffres, et surtout les rapports occupation/stationnement sont modifiés depuis.

¹³ Will success spoil... *op. cit.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ BENNET, P. (25 janvier 1978). La vocation première du Vieux-Québec. *Le Devoir*, p. 28.

¹⁶ Il existe au moins trois autres raisons pour préserver. Voir LEWIS, P. (1975). The Future of the Past: our Clouded Vision of Historical Preservation. *Pioneer America*, Vol. VII, n° 2, pp. 1-20.

¹⁷ Remarque entendue par l'auteur à Place Royale en été 1976.

¹⁸ LEWIS, *op. cit.*, pp. 94-95.

¹⁹ Sondage effectué par le Vieux-Carré Commission en été 1978.

²⁰ GENDREAU, A. (1977). *Anthropologie culturelle de l'espace : étude comparative de deux lieux touristiques*. Thèse de maîtrise, Université Laval.

²¹ LOUDER, D. et TRÉPANIÉ, C. (en cours) *Vieux-Carré Survey*. Cette enquête incorpore des éléments de celle effectuée par Gendreau au Vieux-Québec (voir note 20) et d'une autre faite en 1968 à la Nouvelle-Orléans : Hammer, Green, Seber Associates. *Vieux-Carré Historical District Demonstration Study*.